RECOMMANDATION IMPORTANTE. el est FORMELLEMENT INTERDIT aux réservistes se rendant à l'étranger de communiquer le présent fascicule, ainsi que le livret individuel qui le contient, aux autorités étrangères. Le présent fascicule ne doit être communique que sur régulsition des autorités militaires, judiciaires ou civiles françaises, Classe de recrutement : 1911 Numero au registre) Par 1885 Nº 96 de la Nomenclature spéciale à la liste matricule. RASCICLUE DE MOBILISATION. (Modèle Z.) Bureau de recrutement de VERSAILLES Griveau et prénoms. Né le 22 Volais 1891 à Economos (Sarthe Profession: représentant de commerce Grade: (1) 2º classe Serv. auxiliaine Domicilié à Epinay - 200 - Onge Canton de Longjumeon Département de SEINE-et OISE Est placé dans la position « sans affectation ». PAGE 3 DU PRÉSENT FASCICULE. Porter our cette ligne la mention «Service auxiliaira» pour les hommes appara service. and do Cronstadt

ORDRE

POUR JE CAS DE MOBILISATION.

En cas de mobilisation portée à la connaissance des populations par voie d'affiches ou de publications sur la voie publique, le porteur du présent fascicule restera provisoirement dans ses foyers et ne se mettra en route qu'après réception d'un ordre d'appel lui indiquant le corps ou service a rejoindre, le lieu de convocation, les jour et heure de présentation.

A Versailles . 7 007 1938

Commandant du Bureau de recrutement,

e requis

ril 1935)

re (arti-

publique

RECOMMANDATION IMPORTANTE

il est FORMELLEMENT INTERDIT aux réservistes se rendant à l'étranger de communiquer le présent faseicute, ainsi que le livret individuel qui le confient, aux autorités étrangères.

Le présent lascicule ne dolt être communique que sur requisition des autorités militaires , judiciaires ou civies trançaises.

Numéro au registre

Modèle nº 56. Art. 220 de l'Instruction ministérielle du 29 juillet 1926.

Nº 96 de la Nomenclature spéciale.

Baseau de recrutement

FASCICULE DE MOBILISATION.

(Modèle Z.)

1 41.
the Residence
et prénoms. Priveau de lou
Né le 12 ferrer 1891, a boommon
Profession: repateulant de commune
Grade: (1) Indans of auxiliani
Domicilié à Sohmay 1 mas 18 yde Rus
Canton d Conalinhani
Département d Scine-&-Oise
Est placé dans la position « sans affectation ».

VOIR L'ORDRE POUR LE CAS DE MOBILISATION PAGE 3 DU PRESENT FASCICULE.

(i) Porter sur cette ligne la mention «Service suxiliaire» pent les hommes apper lemant à ce service.

1041-20/d. sp. biss 711-J. 33507-1937.

ORDRE

POUR LE CAS DE MOBILISATION.

VE.

En ces de mobilisation portée à la connaisace des populations par voie d'affiches ou de
l'activité par blications sur la voie publique, le porteur du

2° réserve ésent fascicule restera provisoirement dans ses
convoqués à yers et ne se mettra en route qu'après réception
torale, pour un ordre d'appel lui indiquant le corps ou service
e 5 de la loi rejoindre, le lieu de convocation, les jour et heure
règlement e présentation.

Le Commandat du Furdit de recrutement,

10).